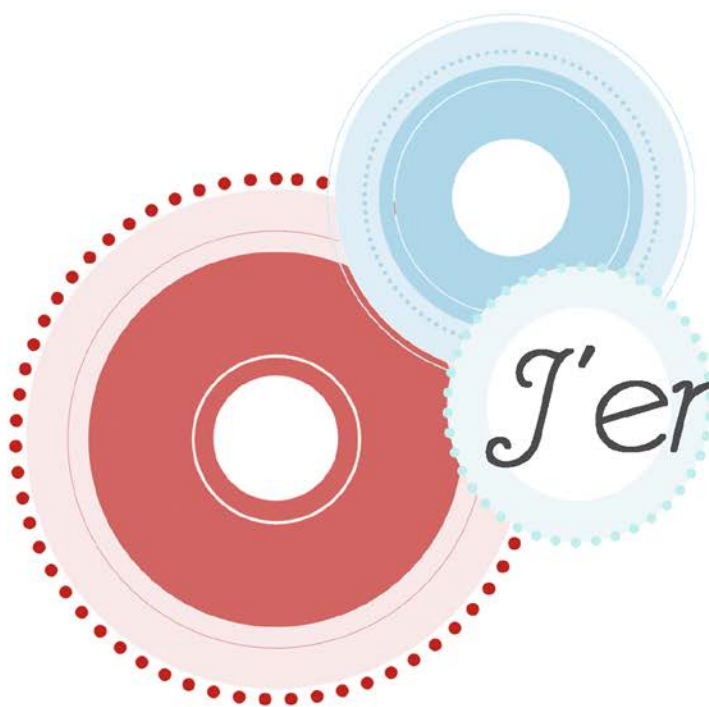




J'en vau le coût!

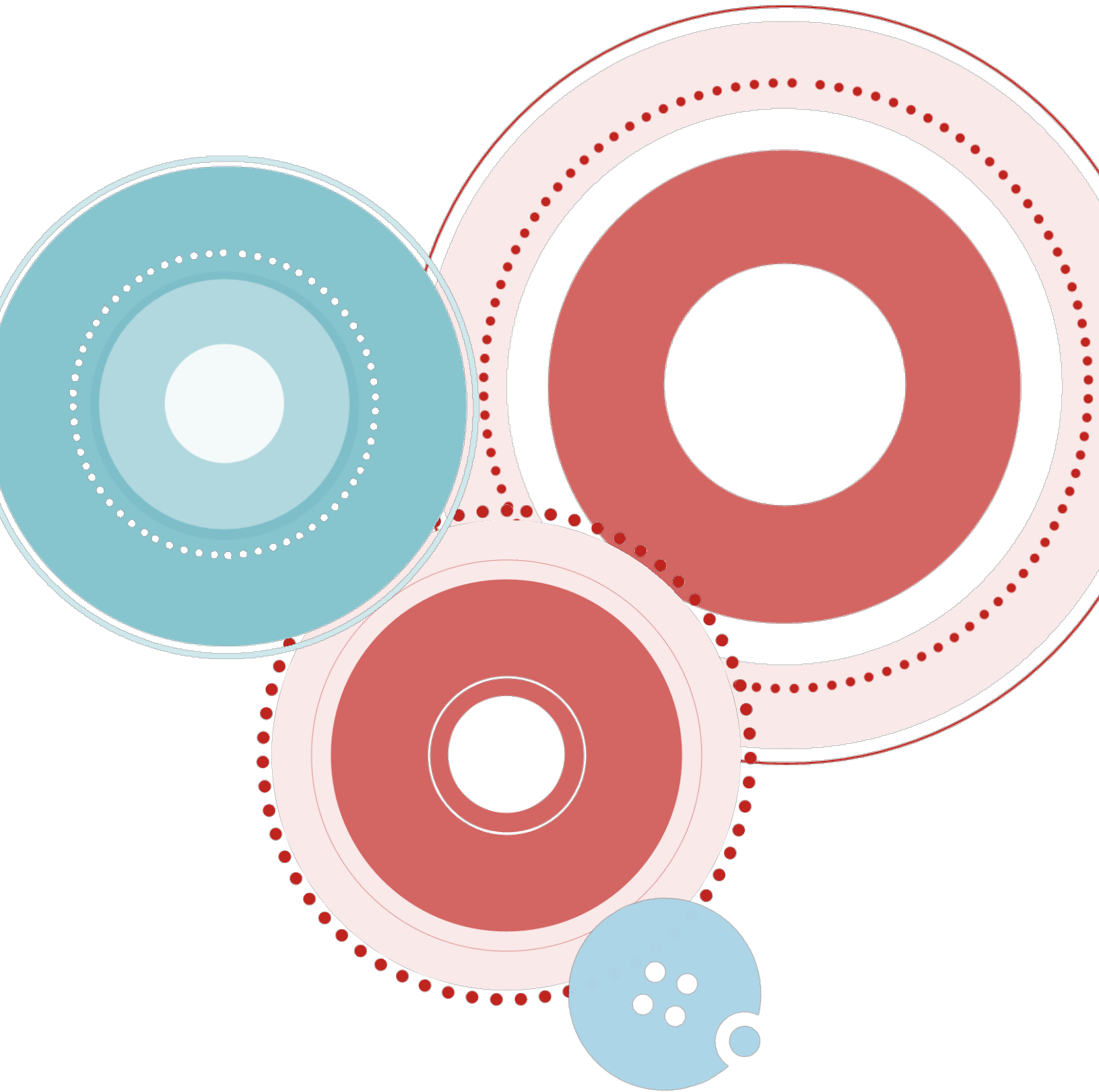
Des histoires, des idées
et des stratégies de gestion
financière pour les femmes

Présenté par:



COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS

FCNB.ca



Une **nette** compréhension

et la maîtrise de vos finances, quel que soit votre âge ou la situation dans laquelle vous vous trouvez, peuvent vous aider à aller plus loin, à réaliser plus de choses et à vivre une vie plus heureuse.

Le présent guide propose des histoires et fournit des conseils pour vous aider, vous et les autres, en matière de gestion des finances.

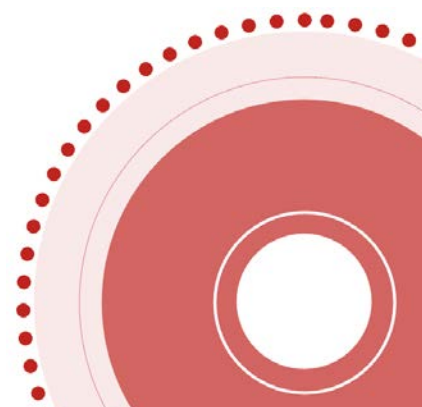
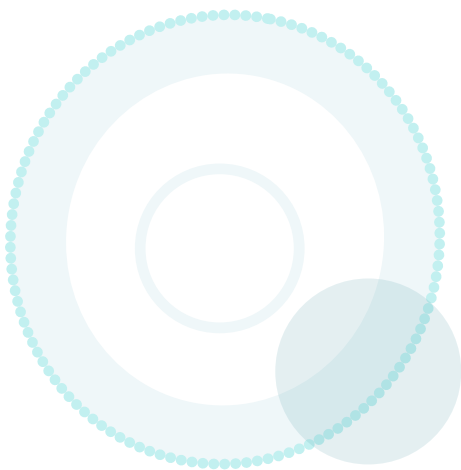


Table des matières

Comprendre vos valeurs.....7

Jeu questionnaire – Souvenirs d’enfance et comportement d’adulte..7

Comprendre vos motivations11

Créer une feuille de route financière11

Étape 1 : Vos valeurs11

Étape 2 : Vos objectifs12

Étape 3 : Vos plans.....13

Tirer le meilleur parti de votre argent.....17

Naviguer sur votre feuille de route financière.....17

Dépenser intelligemment.....19

Élaborer un budget21

Épargner pour l’avenir.....27

Régime enregistré d’épargne retraite (REER)27

Régime enregistré d’épargne études (REEE)28

Compte d’épargne libre d’impôt (CELI)29

Faire affaire avec un conseiller financier30

Vos responsabilités en tant que client.....34

Investir.....35

Terminologie des frais d’un conseiller financier37

Vous protéger contre les fraudes et les escroqueries.....	40
L'argent et les relations.....	42
Votre conjoint – Avant et après le mariage	42
Quelques conseils en matière d'argent pour une relation saine	42
Le contrat préuptial ou le contrat d'union de fait – Pourquoi et quand?.....	42
L'assurance vie, les dernières volontés et un testament valide.....	43
Vos enfants	45
Quelques conseils pour élever des enfants soucieux de l'argent	45
Connaître les faits : le congé de maternité et la garde d'enfants ...	46



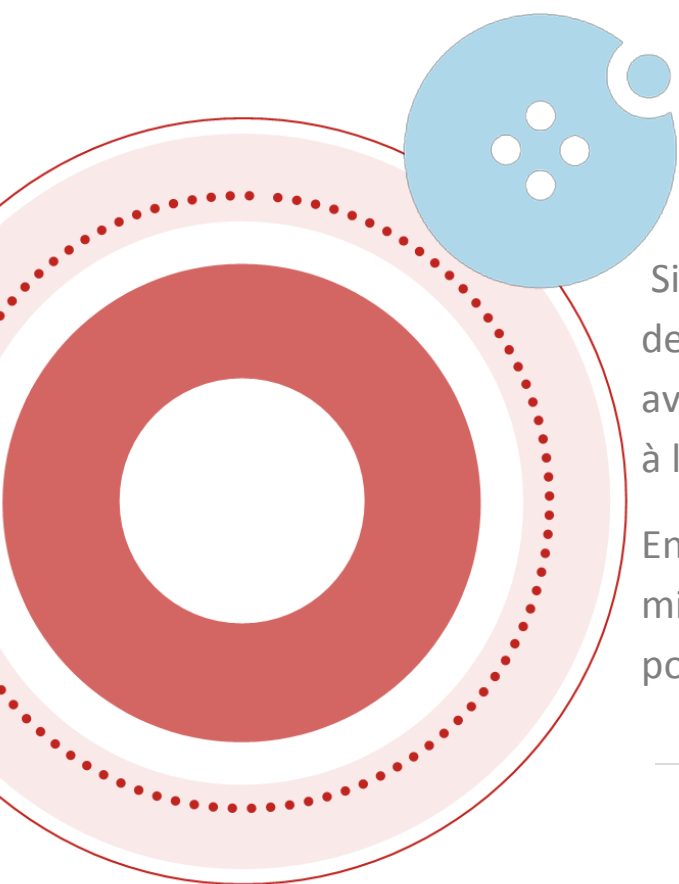
Comprendre vos valeurs

Jeu questionnaire – Souvenirs d'enfance et comportement d'adulte

par Lois A. Vitt, Ph. D, Institute for Socio-Financial Studies

Lorsque vous dépensez ou prenez des décisions de placement, vous répétez peut-être les gestes de vos parents et des membres de votre famille, sans vous demander si de tels gestes fonctionnent dans votre cas. En fait, vous imitez peut-être des comportements avec lesquels vous n'êtes pas d'accord.

Dans le jeu questionnaire qui suit, on vous invite à vous rappeler les expériences, les rêves, les fantaisies et les souvenirs de votre enfance. Vous examinerez les leçons qu'on vous a enseignées au sujet de l'argent pendant votre enfance et vous verrez combien ces leçons ont influé sur vos habitudes de dépenses une fois devenue adulte. Vous découvrirez comment vous avez acquis vos valeurs et vous noterez peut-être certaines choses que vous voudrez modifier à votre sujet.



Conseil sur les relations

Si vous avez un « être cher » dans votre vie, demandez-lui de répondre au jeu-questionnaire avec vous! (Il y a un questionnaire supplémentaire à la page suivante.)

En comparant vos notes, vous serez en mesure de mieux vous comprendre et de régler les problèmes potentiels avant qu'ils ne surviennent.

Votre jeu-questionnaire

1. Réfléchissez attentivement à votre enfance et aux interactions que vous avez eues avec vos parents, frères et sœurs dans les situations suivantes : votre allocation, les discussions (désaccords) au sujet de l'argent, les silences quand vous posiez des questions, les achats que vous faisiez, les « choses » que vous désiriez, si vous les obteniez et comment, les achats que l'on faisait pour vous et les décisions au sujet de l'argent que l'on prenait pour vous. Écrivez quelques éléments qui, selon vos souvenirs, étaient particulièrement importants.

2. Quel est votre plus beau souvenir d'enfance au sujet de l'argent, des finances ou des choses que vous saviez que l'argent pouvait acheter? Qu'avez-vous aimé et pourquoi? Pourquoi était-ce « spécial »?

3. Quel est votre pire souvenir d'enfance au sujet de l'argent, des finances ou des choses que vous saviez que l'argent pouvait acheter? Qu'avez-vous détesté le plus? Quelles expériences liées à l'argent et aux finances vous attristaient quand vous étiez enfant?

4. Comparez les expériences de votre enfance et vos habitudes financières comme adulte. Reconnaissez-vous des attitudes ou des préférences de votre enfance que vous avez conservées dans votre vie d'adulte? Ces attitudes ou préférences sont-elles compatibles avec vos valeurs et votre style de vie comme adulte? Ou sont-elles causes de discordance?

Jeu-questionnaire pour votre conjoint

1. Réfléchissez attentivement à votre enfance et aux interactions que vous avez eues avec vos parents, frères et sœurs dans les situations suivantes : votre allocation, les discussions (désaccords) au sujet de l'argent, les silences quand vous posiez des questions, les achats que vous faisiez, les « choses » que vous désiriez, si vous les obteniez et comment, les achats que l'on faisait pour vous et les décisions au sujet de l'argent que l'on prenait pour vous. Écrivez quelques éléments qui, selon vos souvenirs, étaient particulièrement importants.

2. Quel est votre plus beau souvenir d'enfance au sujet de l'argent, des finances ou des choses que vous saviez que l'argent pouvait acheter? Qu'avez-vous aimé et pourquoi? Pourquoi était-ce « spécial »?

3. Quel est votre pire souvenir d'enfance au sujet de l'argent, des finances ou des choses que vous saviez que l'argent pouvait acheter? Qu'avez-vous détesté le plus? Quelles expériences liées à l'argent et aux finances vous attristaient quand vous étiez enfant?

4. Comparez les expériences de votre enfance et vos habitudes financières comme adulte. Reconnaissez-vous des attitudes ou des préférences de votre enfance que vous avez conservées dans votre vie d'adulte? Ces attitudes ou préférences sont-elles compatibles avec vos valeurs et votre style de vie comme adulte? Ou sont-elles causes de discordance?



Comprendre vos motivations

Créer une feuille de route financière

Une feuille de route financière est un aperçu de vos valeurs, de vos objectifs et de vos plans financiers. Une feuille de route financière vous aidera :

- à comprendre ce qui est le plus important dans votre vie;
- à comprendre ce qui motive vos décisions financières;
- à vous concentrer sur l'atteinte de vos objectifs;
- à respecter vos plans financiers pour atteindre vos objectifs.

L'exercice en trois étapes qui suit vous aidera à créer votre propre feuille de route financière en fonction de votre situation particulière. Lisez chaque étape attentivement et remplissez le tableau à la page 14.

Étape 1 : Vos valeurs

Croyez-le ou non, ce sont les valeurs qui motivent presque chacune des décisions financières que vous prenez! Les valeurs, c'est ce que vous considérez comme le plus important dans votre vie. Le bonheur, la santé, la sécurité et la liberté en sont quelques exemples.

Vous n'êtes pas certaine de vos valeurs? Posez-vous ces questions :

- Qu'est-ce qui est important pour moi et me procure du plaisir dans la vie?
- Qu'est-ce qui « n'a pas de prix » pour moi?
- Qu'est-ce que je défends?
- Par quoi suis-je profondément concernée?
- Quelles sont les personnes les plus importantes dans ma vie?
- Y'a-t-il des leçons que j'ai apprises dans mon enfance et que j'aimerais transmettre un jour à mes propres enfants?

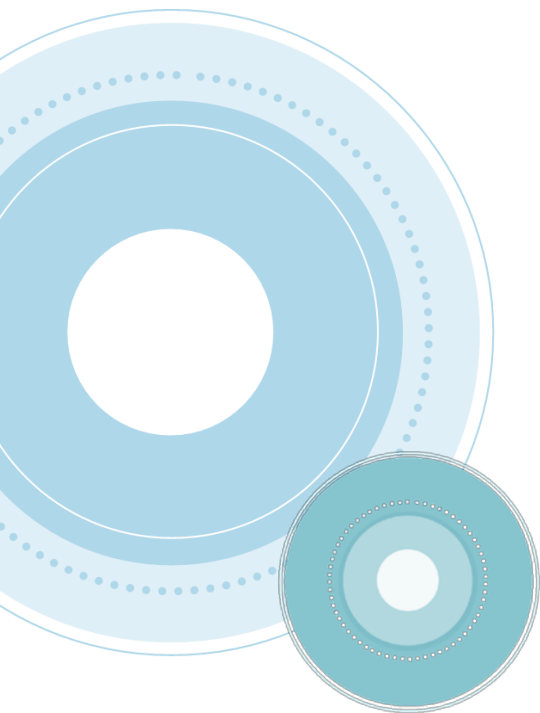
Étape 2 : Vos objectifs

Les objectifs sont des réalisations auxquelles vous travaillez et qui répondent à vos valeurs. Il peut s'agir du remboursement de vos dettes, de l'achat d'une maison et de l'épargne en vue de la retraite. En dressant la liste de vos objectifs à court et à long termes et en les faisant concorder avec vos valeurs, vous pourriez découvrir quelques habitudes de dépenses qui ne cadrent pas dans l'ordre des choses. Cela vous aidera à justifier l'élimination de ces dépenses dans votre vie.

Quand vous dressez la liste de vos objectifs financiers, posez-vous les questions suivantes :

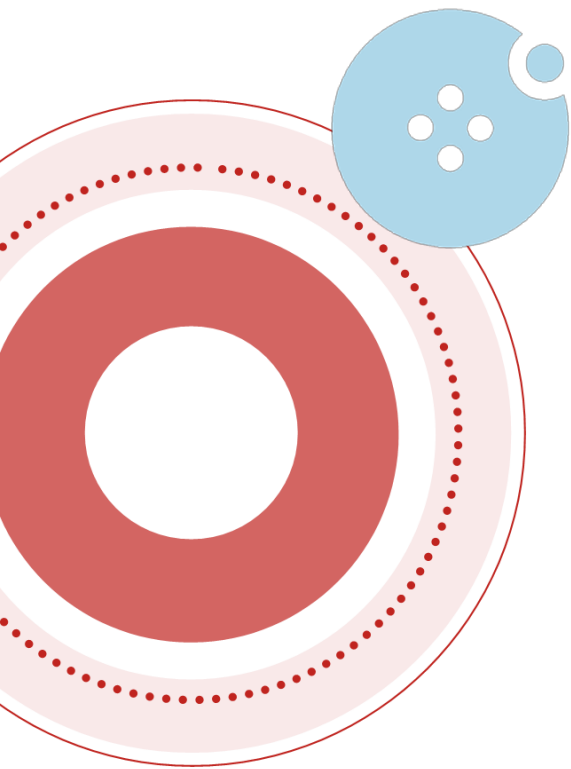
- R – Mes objectifs sont-ils réalistes?
- A – Mes objectifs sont-ils atteignables?
- M – Mes objectifs sont-ils mesurables?
- P – Mes objectifs sont-ils précis?
- E – Est-ce possible d'atteindre mes objectifs selon un échéancier donné?

Mes objectifs me préparent-ils à des situations imprévues ou potentiellement difficiles?



Étape 3 : Vos plans

Comment prévoyez-vous atteindre vos objectifs? Quelles mesures particulières devez-vous prendre? Vos plans correspondent aux « petits pas » financiers que vous faites chaque jour vers la réalisation de vos objectifs? Si vous mettez ces plans sur papier, vous parviendrez plus facilement à vous visualiser en train d'atteindre vos objectifs et de répondre à vos valeurs.



Conseil sur les relations

Si vous avez un « être cher » dans votre vie, demandez-lui de créer une feuille de route financière avec vous! (Il y a une feuille de route supplémentaire à la page 15.)

En comparant vos notes, vous serez en mesure de mieux vous comprendre et de régler les problèmes potentiels avant qu'ils ne surviennent.

Votre feuille de route financière

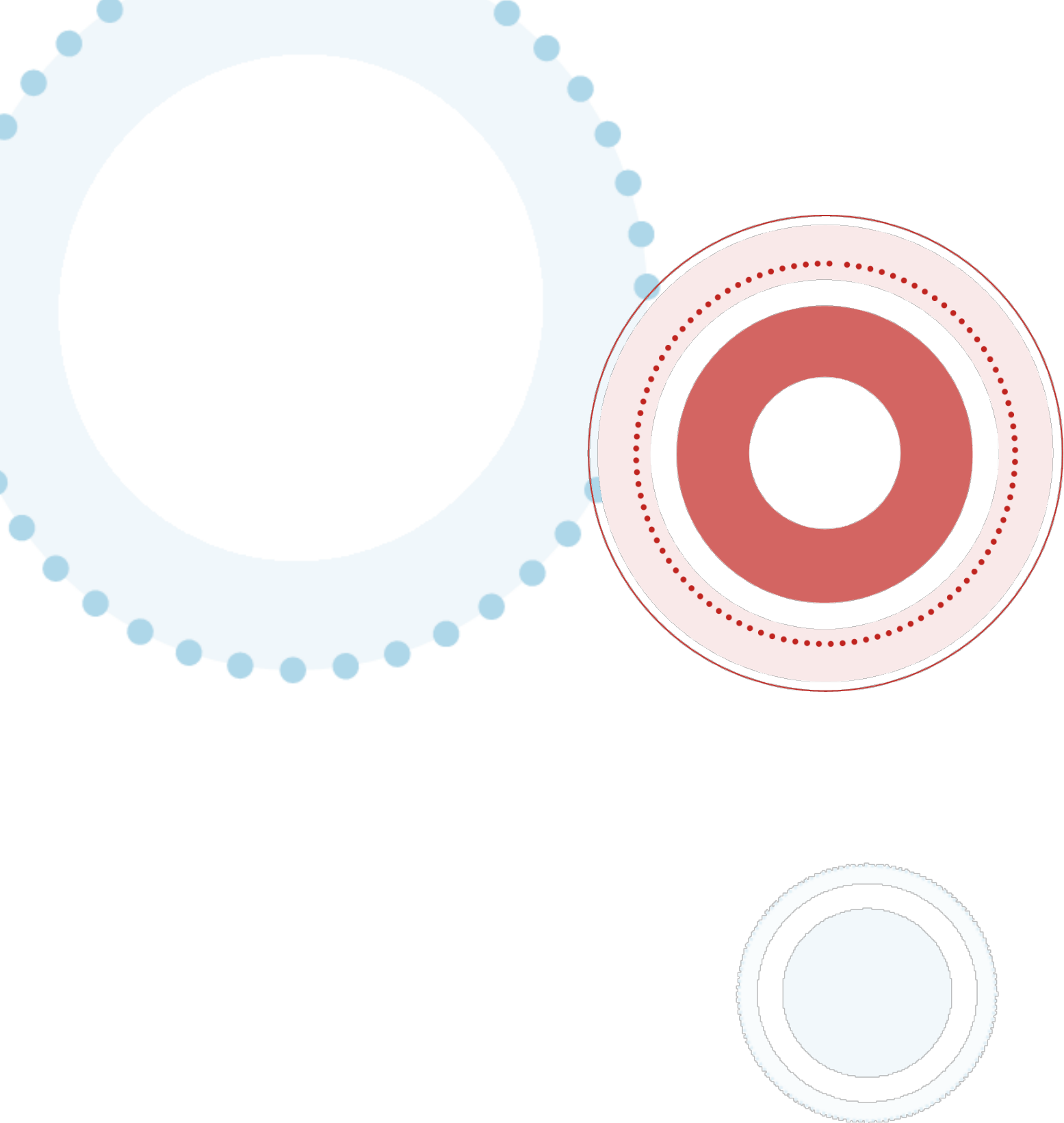
N'hésitez pas à mettre votre feuille de route à jour aussi souvent que vous le voulez. Rajustez les éléments au besoin pour qu'ils s'adaptent à votre situation courante et pour vous assurer qu'ils sont atteignables.

Valeurs	Objectifs	Plan
<i>Exemple : Santé</i>	<i>Exercice pendant 30 minutes, cinq fois par semaine.</i>	<i>Déposer 25 \$ par chèque de paie dans un compte d'épargne pour l'achat d'un vélo ou d'un appareil d'exercice.</i>

La feuille de route financière de votre conjoint

N'hésitez pas à mettre votre feuille de route à jour aussi souvent que vous le voulez. Rajustez les éléments au besoin pour qu'ils s'adaptent à votre situation courante et pour vous assurer qu'ils sont atteignables.

Valeurs	Objectifs	Plan
<i>Exemple : Santé</i>	<i>Exercice pendant 30 minutes, cinq fois par semaine.</i>	<i>Déposer 25 \$ par chèque de paie dans un compte d'épargne pour l'achat d'un vélo ou d'un appareil d'exercice.</i>



Tirer le meilleur parti de votre argent

Naviguer sur votre feuille de route financière

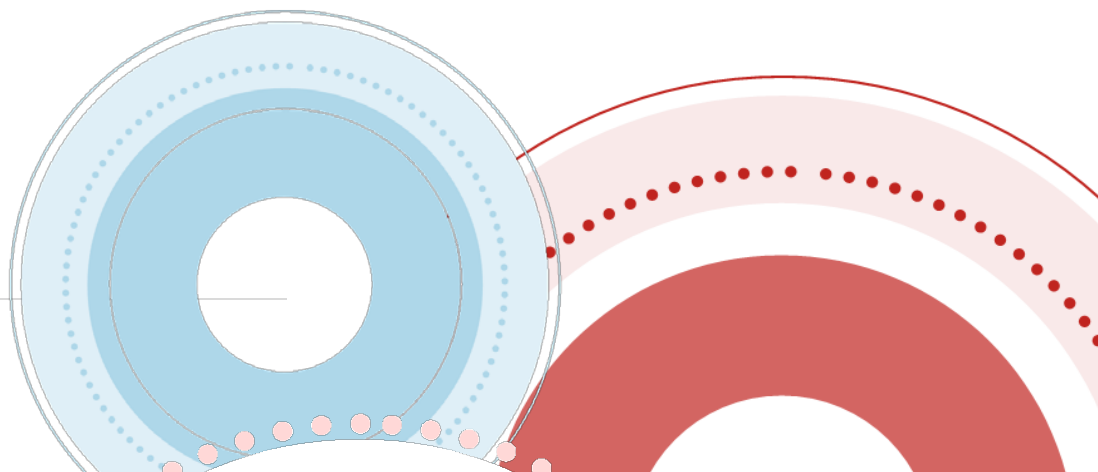
Maintenant que vous avez clairement défini vos valeurs personnelles, vos objectifs et votre plan financier, vous devez mettre ce plan en œuvre! En élaborant un budget, en faisant des dépenses judicieuses et en commençant ou en continuant de placer votre argent, vous serez en mesure d'épargner davantage, d'atteindre vos objectifs plus rapidement et de connaître la satisfaction de prendre vos finances en main pour un avenir plus sécurisant et moins préoccupant.

Essayez d'utiliser la feuille de route que vous avez créée à l'exercice précédent comme guide dans les différentes situations financières de votre vie :

- **Les dépenses.** La feuille de route peut vous aider à mieux comprendre vos habitudes de dépenses et à voir où vous pouvez apporter des améliorations dans la manière dont vous dépensez votre argent. Si votre compte de banque affiche une longue liste de retraits mystérieux en fin de soirées et d'achats spontanés d'articles sans importance, cela pourrait indiquer que vos habitudes de dépenses doivent être surveillées et peut-être rajustées. La feuille de route peut vous aider à vous concentrer sur les choses auxquelles vous accordez de la valeur dans la vie et à faire en sorte que vos habitudes de dépenses cadrent avec ces valeurs. Vous trouverez des conseils sur les habitudes de magasinage et de dépenses à la page 19.
- **Le budget.** Votre feuille de route peut vous aider à déterminer les meilleures façons de budgéter votre argent afin de respecter vos valeurs. Qu'il s'agisse de dépenses personnelles, comme une sortie au restaurant, ou de choses plus nécessaires, comme le remboursement d'un prêt, le loyer ou le transport, votre feuille de route financière vous aidera à élaborer et à suivre un budget. Cela vous permettra de travailler en fonction des objectifs que vous vous êtes fixés. Vous trouverez des conseils sur le budget à la page 21.
- **L'épargne et le placement.** Votre feuille de route financière vous aidera à visualiser vos objectifs à court et à long termes, et à réfléchir aux mesures que

vous pouvez prendre dès aujourd'hui pour vous aider à atteindre vos objectifs. Vous trouverez des conseils sur l'épargne et le placement à la page 35.

- **L'argent et les relations.** Tout en vous aidant à mieux vous comprendre vous-même, la feuille de route financière est un excellent outil pour établir une communication ouverte entre vous, votre conjoint et les personnes importantes dans votre vie. Partagez votre feuille de route financière avec vos êtres chers afin qu'ils comprennent mieux vos motivations financières. Quand tout est ouvert, il y a moins de surprises en cours de route. Vous trouverez des conseils sur l'argent et les relations à la page 42.



Dépenser intelligemment

Pour atteindre vos objectifs financiers et tirer le meilleur parti de votre argent, il est tout à fait essentiel de devenir une consommatrice judicieuse. Il ne s'agit pas de vous priver des choses que vous aimez, mais tout simplement de trouver des moyens de gérer votre porte-monnaie.

Voici comment devenir une consommatrice judicieuse :

- **Pensez-y deux fois.** Avant de faire une dépense, posez-vous la question suivante : « Ai-je besoin de cela ou est ce que je le désire? ». Il est plus facile de vivre sans les articles qui sont des « désirs ».
- **Payez en argent.** Plutôt que de tout simplement glisser une carte de plastique, payez le plus possible en argent. Les cartes de crédit jouent des tours à notre cerveau en ne ressentant pas la perte ou la « douleur » de dépenser de l'argent. Payer comptant peut aider à y repenser avant de se départir de l'argent physique. Ne retirez que l'argent que vous avez budgété pour la journée et prenez note des lieux, des moments et des montants dépensés afin de connaître exactement si vos dépenses entraînent un surplus ou une perte dans votre budget.
- **Faites une liste.** Faites une liste d'achats et respectez-là! Ne vous laissez pas distraire par d'autres articles sur les rayons. Si vous en aviez besoin, ils figureraient sur votre liste.
- **Apportez votre repas.** Apportez votre repas au travail et faites attention aux « extras », comme les cafés et les goûters. Ils peuvent représenter des centaines, voire des milliers de dollars par an.
- **Vérifiez vos points de fidélisation.** Les programmes de fidélisation sont pratiques quand vient le temps d'acheter des cadeaux pour vos amis et votre famille.
- **Évitez les achats sous le coup de l'émotion.** Vous vous ennuyez, vous êtes stressée, en colère? Laissez votre porte-monnaie de côté! Les émotions peuvent avoir une énorme incidence sur la manière dont vous gérez votre

argent. Essayez d’être plus consciente de vos émotions et de leurs motifs. En évitant de faire des achats sous le coup de l’émotion, vous économiserez de l’argent et ne vivrez pas de « remords de l’acheteur ».

- **Ne vous privez pas.** Comme dans le cas d’un régime amaigrissant, si vous ne vous permettez pas de gâteries, vous pouvez finir par faire des « excès ». Budgétisez les dépenses de luxe comme les pédicures ou essayez de le faire vous-même.
- **Remettez votre solde à zéro tous les mois.** N’ayez recours au crédit que si vous pouvez payer la totalité de votre solde chaque mois. Autrement, les intérêts s’accumulent, il devient très difficile de payer tout votre solde et cela coûte cher à la longue.
- **Établissez votre crédit.** Vous devez avoir une bonne cote de solvabilité si vous voulez acheter une maison, un véhicule ou un article important. Si vous vous laissez submerger par les dettes, vous aurez beaucoup de mal à vous en sortir.
- **Vous êtes endettée?** Si vous êtes endettée, découpez vos cartes de crédit pour vous aider à ne pas vous enliser davantage.
- **Doublez vos paiements.** Faites un paiement supplémentaire sur votre auto ou votre maison chaque fois que c’est possible. Vous pourriez ainsi économiser des sommes énormes en intérêts. Mais n’oubliez pas de vérifier si votre banque le permet – des frais pourraient être associés à ces paiements supplémentaires.
- **Payez vos factures en ligne.** Ainsi, vous ne verrez pas l’argent comptant et ne serez pas tentée de le dépenser sur d’autres choses.
- **Cherchez de l’argent gratuit.** Recherchez les subventions et les bourses pour les études de vos enfants. Recherchez les occasions d’économies et les offres de différentes institutions financières.
- **Éduquez-vous.** Renseignez-vous sur le budget, le placement et d’autres moyens de faire croître votre argent. Discutez de diverses stratégies avec votre famille, vos amis et votre conseiller financier.

Élaborer un budget

Un budget est un outil qui vous aide à jauger exactement votre situation financière actuelle et à faire en sorte qu'elle ressemble à ce que vous voulez qu'elle ressemble. Un budget bien équilibré devrait vous aider à prendre des décisions financières en toute confiance et à moins vous préoccuper de votre avenir. Lisez les conseils relatifs au budget ci-dessous, puis remplissez les fiches budgétaires qui se trouvent aux pages suivantes.

Conseil sur le budget :

- **Allez dans le détail.** Assurez-vous de faire le suivi de vos moindres dépenses, y compris vos cafés quotidiens! Ceux-ci peuvent représenter des centaines de dollars par année.
- **Tenez compte de tout.** Remplissez une fiche budgétaire (à la page 23).
- **Coupez.** Examinez vos frais fixes et vos dépenses discrétionnaires pour voir où vous pourriez économiser plus d'argent :
 - Pour économiser sur la facture d'eau, prenez des douches plus courtes et faites toujours des brassées de lessive complètes.
 - Pour réduire la facture d'énergie, éteignez les lumières quand vous quittez une pièce et utilisez des ampoules écoénergétiques.
 - Dépensez moins d'argent pour chauffer et climatiser votre maison en réglant les thermostats, surtout si vous n'êtes pas à la maison.
 - Économisez en regroupant vos services de téléphone, de télévision et d'Internet en un seul forfait. Recherchez le meilleur fournisseur et laissez tomber les canaux de télévision que vous regardez rarement.
- **Pensez à les « faire vous-même »** plutôt que de payer pour des réparations autour de la maison.
- **Faites pousser** vos propres légumes.

- **Marchez** ou utilisez votre vélo le plus souvent possible.
- **Réduisez** le nombre de cafés et de sorties au cinéma ou au restaurant.

Votre budget mensuel

Revenus	Budget mensuel	Courant mensuel
Paye mensuelle (après taxes)		
Pension alimentaire pour conjoint et/ou pour enfants		
Autre revenu		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Dépenses de transport	Budget mensuel	Courant mensuel
Remboursement prêt automobile		
Assurance auto		
Essence		
Frais de stationnement		
Frais de transport public		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Dépenses hypothécaires	Budget mensuel	Courant mensuel
Hypothèque/loyer		
Taxes foncières		
Assurance habitation/logement		
Charges de copropriété		
Électricité		
Chauffage		
Eaux/eaux d'égout		
Téléphone		
Télévision		
Internet		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Contributions à l'épargne	Budget mensuel	Courant mensuel
Épargnes personnelles		
REER		
REEE		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Paiement dettes/prêts	Budget mensuel	Courant mensuel
Carte de crédit		
Marge de crédit/prêt		
Frais juridiques		
Pension alimentaire pour conjoint et/ou pour enfants à payer		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Dépenses personnelles	Budget mensuel	Courant mensuel
Épicerie		
Téléphone cellulaire		
Loisirs		
Cadeaux		
Vêtements		
Charité et œuvres de bienfaisance		
Vacances		
Service de nettoyage à sec et de blanchissage		
Soins personnels		
Mobilier		
Autre		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Dépenses liées aux enfants	Budget mensuel	Courant mensuel
Frais de garde d'enfants		
Frais de scolarité		
Dépenses de repas		
Fournitures scolaires		
Activités parascolaires		
Allocations		
Téléphone cellulaire		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Soins de santé et médicaux	Budget mensuel	Courant mensuel
Dentiste		
Optométriste		
Médicaments		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Additionner	Budget mensuel	Courant mensuel	Différence (+/-)
Total revenu mensuel			
Total dépenses mensuelles			
Différence (+/-)			

Solde	Début du mois	Fin du mois
Compte chèques		
Compte épargne		
REER		
REEE		
Carte de crédit		
Marge de crédit/prêt		
Autre		
Autre		

Plan budgétaire : Comment respecterez-vous votre budget le mois prochain?



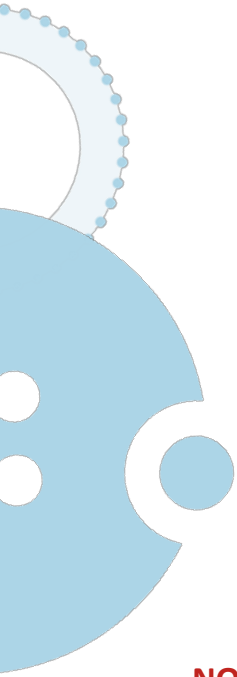
Épargner pour l'avenir

Même si vous n'avez pas encore défini vos objectifs à long terme, ni songé à la retraite, épargner pour l'avenir signifie que vous aurez plus de prises sur vos finances et que vous subirez moins de stress à l'approche de la retraite. Comme vous ne savez jamais ce que l'avenir vous réserve, voici quelques régimes d'épargne à long terme que vous pourriez examiner et dont vous pourriez discuter avec un conseiller financier.

Régime enregistré d'épargne retraite (REER)

Un régime enregistré d'épargne retraite (REER) vous aide à épargner en vue de la retraite en reportant l'impôt sur le revenu et en permettant à votre épargne retraite de croître à l'abri de l'impôt. Le REER vous aide à réduire vos impôts aujourd'hui et vous encourage donc à épargner davantage. Voici quelques questions courantes au sujet des REER :

- **Combien puis-je cotiser à mon REER?** Il existe des règles relatives au montant que vous pouvez cotiser chaque année. Vous pouvez cotiser davantage à votre REER au fur et à mesure que votre revenu d'emploi augmente. Pour connaître votre plafond de cotisation de l'année en cours, consultez le relevé que le gouvernement vous a fait parvenir à la suite de la production de votre déclaration de revenus en avril dernier (l'avis de cotisation).
- **Comment mes impôts sont-ils réduits?** Quand vous placez de l'argent dans votre REER, vous obtenez un relevé sur lequel figure votre cotisation. Vous ne payez pas d'impôt sur ce montant lorsque vous produisez votre déclaration fiscale si ce dernier demeure dans votre REER. Vous ne payez de l'impôt que lorsque vous retirez de l'argent de votre régime.
- **Comment faire croître mon épargne?** L'argent que vous cotisez à votre REER sert à acheter des placements. Et il y a un vaste éventail dans lequel vous pouvez choisir. L'argent que vous gagnez sur ces placements n'est pas assujéti à l'impôt tant que vous ne le retirez pas du régime. Mais faites attention, car, comme dans tout placement, il est important de choisir le produit qui vous convient. Ce ne sont pas tous les placements qui offrent une



garantie de croissance. Les certificats de placement garantis et les obligations d'épargne du Canada offrent un rendement garanti, tandis que d'autres placements peuvent gagner ou perdre de la valeur.

- **Puis-je dépenser l'argent de mon REER avant la retraite?** Oui, mais vous devrez payer de l'impôt sur le montant que vous retirez de votre REER. Il y a cependant quelques exceptions à cette règle. Vous ne payez pas d'impôt sur le retrait si vous utilisez l'argent aux fins suivantes :
 - **Acheter votre première maison.** Vous pouvez utiliser jusqu'à 20 000 \$ de votre REER pour le versement comptant à l'achat d'une première maison.
 - **Payer des études.** Vous pouvez utiliser une partie de l'argent de votre REER pour vous aider à payer vos propres études ou celles de votre conjoint. Il y a des règles quant au montant que vous pouvez retirer chaque année.

NOTA : si vous empruntez de l'argent à votre REER pour acheter une maison ou payer des études, vous devez le rembourser sur un certain nombre d'années.

Régime enregistré d'épargne études (REEE)

Un régime enregistré d'épargne études (REEE) est un compte qui vous aidera (ou aidera votre enfant) à épargner en vue de poursuivre des études postsecondaires.

Modalités du REEE :

- Il y a fondamentalement trois types de REEE : le régime individuel, le régime familial et le régime collectif.
- L'épargne croît à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que le bénéficiaire s'inscrive à un établissement d'enseignement.
- En plus de l'intérêt que vous gagnez sur votre placement, vous recevez des cotisations annuelles de la Subvention canadienne pour l'épargne études et vous pourriez être admissible au Bon d'études canadien.

Pour de plus amples renseignements sur le REEE ou le REER, visitez le site Web de Revenu Canada au www.cra-grc.gc.ca ou consultez votre conseiller financier.

Vous voulez épargner pour les études de votre enfant?

Faites une demande de subvention pour études auprès du gouvernement du Canada. Il existe plusieurs types de subventions pour les familles à revenu moyen ou à faible revenu, les personnes ayant un handicap, les étudiants avec personnes à charge et les étudiants à temps partiel.

Pour plus d'information, visitez www.rhdcc.gc.ca/fra/apprentissage/Index.shtml.

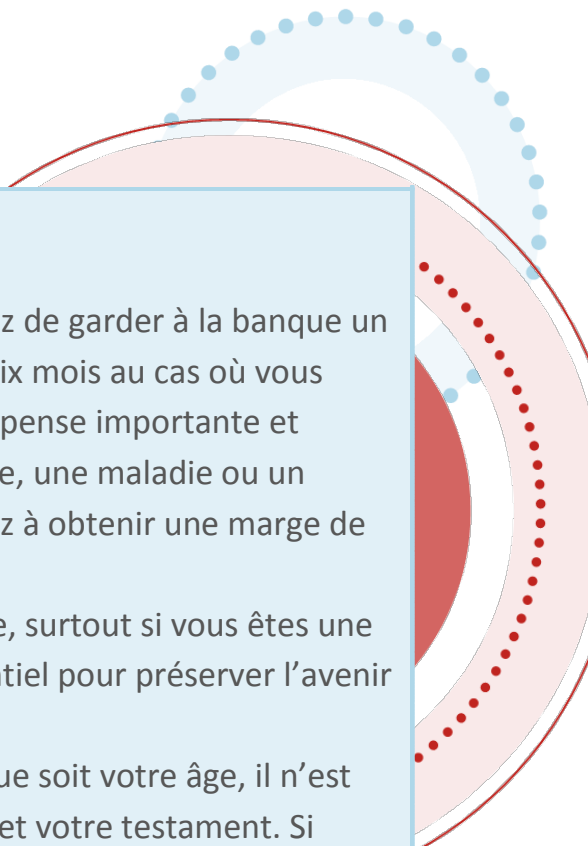
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est un compte d'épargne enregistré et d'usage général qui permet aux Canadiens de gagner un revenu de placement libre d'impôt afin de combler plus facilement leurs besoins d'épargne tout au long de leur vie.

Modalités du CELI :

- Les résidents canadiens âgés de 18 ans et plus peuvent cotiser jusqu'à 5 000 \$ par année.
- Le revenu de placement gagné n'est pas imposé.
- Les retraits ne sont pas imposés.
- Le CELI offre une vaste gamme d'options de placement telles que des titres de fonds communs de placement, des certificats de placement garantis (CPG) et des obligations.
- Les droits de cotisations inutilisés sont reportés aux années futures et s'accumulent.
- Des fonds peuvent être fournis à l'époux ou au conjoint de fait pour que celui-ci les investisse dans son CELI.

Pour de plus amples renseignements sur le compte d'épargne libre d'impôt, visitez www.celi.gc.ca ou consultez votre conseiller financier.



Vous préparer à l'avenir

- **Épargnez** pour les mauvais jours. Si possible, essayez de garder à la banque un montant correspondant à vos dépenses sur trois à six mois au cas où vous perdriez votre emploi ou devriez faire face à une dépense importante et imprévue, comme des réparations sur votre véhicule, une maladie ou un décès dans la famille. Si ce n'est pas possible, songez à obtenir une marge de crédit pour les urgences.
- **Prenez une assurance.** Souscrivez une assurance vie, surtout si vous êtes une mère chef de famille monoparentale. Cela est essentiel pour préserver l'avenir de vos enfants.
- **Faites un testament et maintenez-le à jour.** Quel que soit votre âge, il n'est jamais trop tôt pour rédiger vos dernières volontés et votre testament. Si quelque chose vous arrive et que vous n'avez pas de testament, c'est le gouvernement qui se chargera du partage de votre succession.

Faire affaire avec un conseiller financier¹

Un conseiller financier peut contribuer à vous guider dans votre parcours d'investisseur. Il peut vous aider à fixer des objectifs, à établir un plan à long terme, à choisir des placements adéquats, à suivre votre évolution et à faire les ajustements nécessaires à votre plan. Il peut également répondre à vos questions au sujet des produits et des stratégies d'investissement et il peut vous pousser à rester fidèle à votre plan.

Les conseillers financiers peuvent se spécialiser dans des marchés en particulier. Le choix du conseiller qui vous conviendra dépend donc des produits et des services que vous désirez ou dont vous avez besoin ainsi que du montant que vous êtes prêt à payer pour ses conseils.

¹ Le terme "conseiller financier" désigne les courtiers en placements, les conseillers, les représentants avec privilège de négociation, les représentants (services-conseils) et les autres personnes inscrites.

Avant de choisir un conseiller financier, il est important de discuter avec quelques candidats. Voici certaines questions à poser :

1. Êtes-vous inscrit avec la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB)?

Pour vendre des titres ou pour fournir des conseils en matière de valeurs mobilières dans la province du Nouveau-Brunswick, un particulier ou une société doit s'inscrire à la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB), sauf en cas d'exemption. L'inscription de la personne est plus importante que son titre, parce qu'elle vous permet de savoir le type de produits ou de services qu'elle est autorisée à vendre ou au sujet desquels elle peut donner des conseils. L'inscription aide à protéger les investisseurs, parce que la FCNB l'accorde seulement aux sociétés et aux particuliers qui ont les compétences requises et qui remplissent certaines normes. Vous pouvez faire une recherche sur le site Web de la Commission au www.FCNB.ca ou en composant le 1 866 933-2222.

2. Quels sont vos antécédents?

Voici quelques questions à poser :

- Quelle formation et quelle expérience professionnelles avez-vous?
- Depuis combien de temps votre société est-elle en affaires?
- Depuis combien de temps travaillez-vous pour cette société?
- Quels produits et services offrez-vous?

3. Comment êtes-vous rémunéré?

Les conseillers peuvent être rémunérés au moyen d'un salaire, de commissions, d'honoraires fixes ou d'une combinaison de ces modes de rémunération. Lorsqu'un conseiller reçoit un salaire, le coût de ses conseils est inclus dans le prix des produits que vous achetez. De nombreux conseillers reçoivent une commission pour chaque produit vendu. D'autres facturent des honoraires fixes calculés à l'heure ou selon un pourcentage des actifs détenus dans votre compte.

Demandez au conseiller comment il est rémunéré, combien coûtent ses services et quels sont les services offerts pour le prix demandé.

4. Quels produits et services offrez-vous?

Les conseillers n'offrent pas tous les mêmes produits et services et n'ont pas tous les mêmes compétences techniques. Certains sont spécialisés dans des types particuliers de produits d'investissement, tandis que d'autres offrent une vaste gamme de produits et de services.

Si vous êtes un investisseur expérimenté, vous recherchez peut-être un conseiller offrant une vaste gamme de produits parmi lesquels vous pouvez arrêter vous-même votre choix. Si vous êtes novice, il est possible que vous préfériez avoir moins de choix et davantage de conseils.

5. Qui sont vos clients?

Le conseiller doit vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Le fait qu'il ait une bonne expérience avec des clients comme vous, soit des personnes ayant des antécédents et des objectifs semblables aux vôtres, lui facilitera grandement la tâche. Demandez-lui de vous décrire son client type. Travaille-t-il avec des clients comme vous?

Demandez-lui également des références de clients avec qui il travaille déjà depuis un bon moment.

6. À quels services dois-je m'attendre?

Vous devriez aborder ce sujet ouvertement avec le conseiller. Demandez-lui :

- À quelle fréquence nous rencontrerons-nous pour revoir mon plan financier?
- Comment me tiendrez-vous informée du rendement de mes placements?
- Dans quels délais répondrez-vous à mes appels et à mes courriels? Y répondrez-vous personnellement ou demanderez-vous à un membre du personnel de soutien de le faire?

7. Comment comptez-vous m'aider à atteindre mes objectifs?

Le conseiller devrait s'informer de vos objectifs financiers et de placement. Cherchez-vous principalement la sécurité, les revenus de placement ou une croissance à long terme?

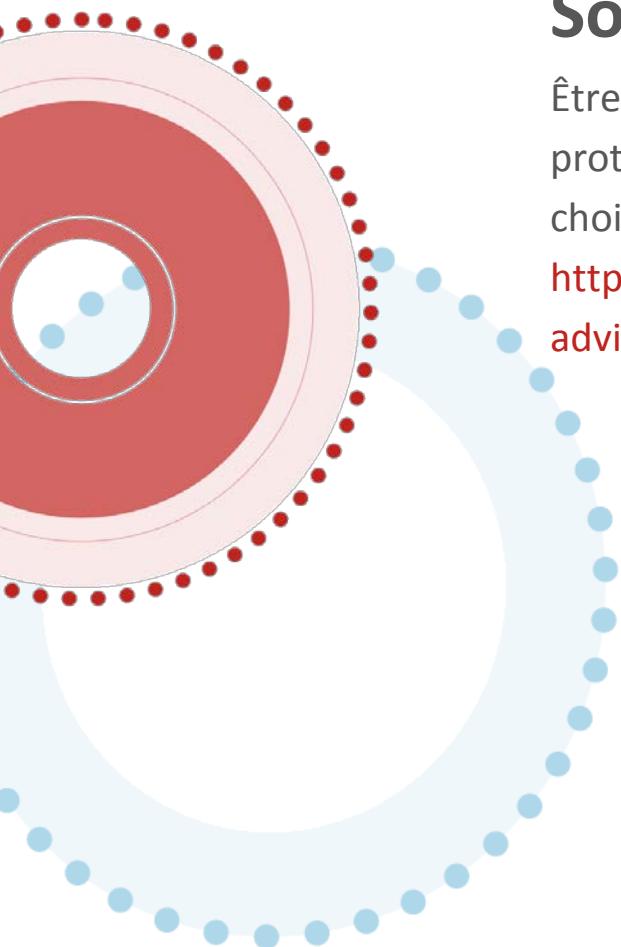
Épargnez-vous dans un but précis, comme la retraite? Il devrait s'informer également de votre situation financière, de vos connaissances et de votre expérience en matière de placement, ainsi que de votre degré de tolérance au risque. Ces renseignements peuvent vous sembler personnels, mais ils aideront le conseiller à vous recommander ce qu'il y a de mieux pour vous.

Assurez-vous que le conseiller vous demande ces renseignements et vous remette une copie du document dans lequel ils sont consignés. Vous devriez aussi l'informer de tout changement dans votre situation personnelle ou financière pour qu'il puisse mettre votre dossier à jour.

Soyez un investisseur avisé

Être un investisseur avisé est la meilleure façon de protéger votre argent. Pour plus d'information sur le choix d'un conseiller financier, visitez

<http://www.fcnb.ca/travailler-professionnels-advisor.html>



Vos responsabilités en tant que cliente

Les conseillers apprécient les clients qui leur exposent clairement et honnêtement leur situation financière et leurs attentes, car ils peuvent ainsi leur donner de meilleurs conseils. N'oubliez pas que vous payez ces conseils. Cependant, en bout de ligne, vous devez prendre les décisions et en assumer les conséquences.

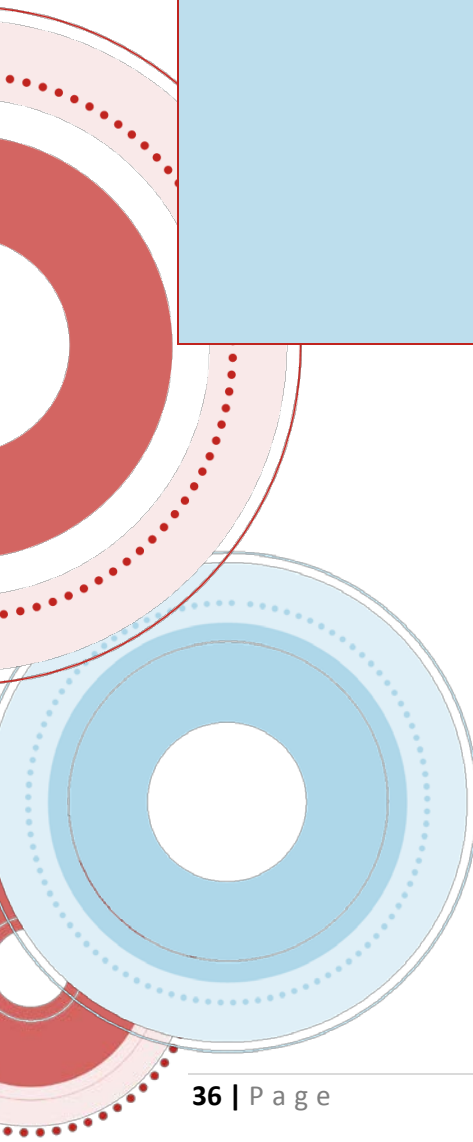
Voici des moyens que vous pouvez prendre pour que votre relation avec votre conseiller soit productive :

- **Préparez vos rendez-vous.** Voyez chaque rendez-vous avec votre conseiller comme une réunion d'affaires. Prenez le temps avant la rencontre d'examiner vos placements et de noter les choses dont vous souhaitez discuter. Apportez tous les documents pertinents, comme vos derniers relevés de compte et avis d'imposition.
- **Posez des questions et prenez des notes.** Assurez-vous de bien comprendre les placements que recommande votre conseiller et le rôle qu'ils jouent dans votre plan. Si vous ne comprenez pas quelque chose, demandez des précisions. Prenez en note les détails de vos conversations avec votre conseiller et les points sur lesquels vous vous êtes entendus.
- **Soyez informé.** Lisez les documents que vous recevez sur les produits d'investissement que vous envisagez d'acheter. Agrandissez le champ de vos connaissances en placement en suivant des cours, en lisant des livres et des journaux et en consultant des sites Web, par exemple.
- **Faites le suivi de vos placements.** Examinez vos avis d'exécution d'opération et vos relevés de compte dès que vous les recevez. Assurez-vous qu'ils correspondent aux décisions que vous avez prises et communiquez sans tarder avec votre conseiller en cas de problème.
- **Tenez votre conseiller au courant.** Lorsque votre situation personnelle ou financière évolue, informez-en votre conseiller. Des changements importants dans votre vie, comme un mariage, une naissance, un divorce ou le décès du conjoint, peuvent avoir des répercussions considérables sur votre bien-être financier.

Investir

Investir c'est placer de l'argent dans l'espoir de faire un profit. Vous pouvez commencer à investir à n'importe quel moment de votre vie, qu'importe le montant d'argent que vous voulez investir. Choisir le placement adéquat prendra beaucoup de recherche et d'aide d'un conseiller financier inscrit. Pour débiter, voici quelques termes de placement de base.

Risque et rendement	Risque désigne la possibilité de perdre de l'argent sur vos placements. Le rendement est le montant que vous gagnez sur un placement. Dans la plupart des cas, plus le taux de rendement est élevé plus le risque est élevé.
Quasi-espèces	Ce sont des placements qui peuvent rapidement être convertis en espèces comme des obligations d'épargne, des bons du Trésor et des certificats de placement garanti (CPG). Ils présentent généralement un faible risque, mais ont un taux de rendement moins élevé.
Obligations	Une obligation est un titre de créance. En achetant une obligation, vous prêtez de l'argent à un gouvernement ou à une société pendant un certain temps. En échange, le gouvernement ou la société promet de vous verser un taux d'intérêt fixe à certains moments et de vous rembourser la valeur de l'argent emprunté (valeur nominale) à la fin de la durée de l'obligation (date d'échéance).
Actions	Les actions sont aussi désignées sous le nom de parts ou titres de participation. Elles représentent une unité de participation financière dans une société ou un actif financier. En achetant des actions ou des titres de participation, vous devenez une copropriétaire d'une entreprise (actionnaire). Vous pouvez gagner de l'argent si la valeur des actions augmente et si la société paie un dividende aux actionnaires; toutefois, rien ne garantit que ce sera le cas. La valeur des actions peut augmenter ou



	diminuer, parfois de beaucoup. Les actions peuvent donner de meilleurs rendements que d'autres placements, mais le risque de perdre une partie ou la totalité de votre placement est aussi beaucoup plus élevé.
Fonds communs de placement	Les fonds communs de placement sont une mise en commun de placements de l'une ou plusieurs catégories d'actif. Lorsque vous achetez un fonds commun de placement, votre argent est mis en commun avec celui de nombreux autres investisseurs. Le niveau de risque et de rendement et le prix à l'unité dépendent dans quoi le fonds investit. Les unités ou les actions sont rachetables à la demande de l'investisseur. Les avantages sont le fait que vous pouvez diversifier votre portefeuille parce que le fonds est investi dans divers placements et est géré par un gestionnaire professionnel. Les fonds communs de placement ont aussi des coûts connexes comme les frais de gestion, les commissions des représentants, le ratio de frais de gestion, les frais d'acquisition, les commissions de suivi et les frais de transaction.

Saviez-vous que?

Les fonds communs de placement sont les produits d'investissement les plus populaires au Nouveau-Brunswick (58%).

Terminologie des frais d'un conseiller financier

Voici quelques termes pour vous aider à comprendre les frais associés aux placements et pour travailler avec un conseiller financier. N'hésitez jamais à poser des questions à un professionnel si vous avez des questions.

Frais de gestion	Les gestionnaires de portefeuilles et de nombreux conseillers exigent des frais en fonction d'un pourcentage de la valeur du portefeuille (d'environ 1,5 à 3 %). Ces frais sont négociés au début de la relation conseiller-client et paient le coût de la gestion de l'ensemble du portefeuille. En échange, vous recevez des recommandations et des conseils adaptés à vos objectifs de placement.
Frais de courtage	Il s'agit de frais exigés par opération en fonction de la vente et de l'achat d'actions et d'obligations. Ces frais varient grandement entre les firmes de courtage. Le risque que comporte un compte à base de commission, c'est qu'un conseiller non scrupuleux pourrait effectuer un plus grand nombre d'opérations que le nombre justifié pour augmenter son revenu.
Frais d'un courtier exécutant (à escompte)	Les services offerts par les courtiers exécutants et les frais qu'ils exigent varient. En général, des frais de base par opération sont exigés, mais des frais supplémentaires peuvent aussi être exigés relativement au nombre d'opérations, à la taille et à la valeur du compte.
Honoraires à l'acte	Pour les comptes à commission, le conseiller peut exiger des frais de gestion et prendre une commission pour chaque opération. Pour les services rémunérés à l'acte, le conseiller exige un tarif fixe (souvent horaire) et ne reçoit pas de commission d'indication ou autre commission.

Ratio de frais de gestion (RFG)

Chaque fonds commun de placement paie des frais annuels au gestionnaire pour gérer le fonds. Chaque fonds paie ses frais d'exploitation, y compris les frais juridiques, comptables et de gestion. Le ratio de frais de gestion est une mesure du montant que l'exploitation d'un fonds commun de placement coûte à une société de placement. Il est exprimé en pourcentage de la valeur du fonds. Par exemple, si un fonds d'un million de dollars a des dépenses annuelles de deux millions de dollars, son ratio de frais de gestion est de 2 %. Plus le ratio de frais de gestion est élevé, plus vous payez indirectement pour la gestion et l'administration. Le ratio de frais de gestion est retiré de l'actif du fonds et il réduit le rendement aux investisseurs du fonds. Donc, plus le ratio de frais de gestion est élevé, plus le rendement du fonds doit être élevé pour que vous puissiez gagner de l'argent.

Commissions de suivi des fonds communs de placement

Le représentant qui vous a vendu des actions ou des unités d'un fonds commun de placement reçoit souvent une commission annuelle du gestionnaire du fonds, que la société du fonds paie à partir des frais de gestion que vous lui versez, tant et aussi longtemps que vous êtes propriétaire d'unités de ce fonds. Si le courtier reçoit ces frais - habituellement de 0,25 % à 1 % - votre conseiller doit vous fournir des services continus, qui comprennent répondre à vos questions au sujet du rendement du fonds. Des commissions de suivi inhabituellement élevées peuvent inciter le conseiller à vous donner des conseils biaisés. Demandez à votre conseiller s'il recevra une commission de suivi et comment cette commission se compare avec les frais qu'il reçoit d'autres fonds.

Frais d'acquisition ou frais d'acquisition à l'entrée	Une commission ou des frais que vous payez au moment de l'achat initial d'un placement. Les frais payés au moment de l'achat sont généralement de 0 à 4 %. Si on vous présente un fonds sans aucuns frais d'acquisition, n'oubliez pas de comparer les autres dépenses comme le ratio de frais de gestion, qui pourraient indiquer que le fonds sans frais n'est pas une meilleure aubaine.
Frais de retrait ou frais de retrait reportés	Il s'agit des frais qui sont exigés lors de la vente d'actions d'un fonds commun de placement dans un délai précis (habituellement de cinq à dix ans après l'achat). Les frais sont un pourcentage de la valeur des unités vendues. Les frais payés au moment du rachat sont généralement de 0 à 6 %, et dépendent de la période depuis laquelle vous détenez le fonds. Les frais sont plus élevés les premières années et diminuent jusqu'à une date précisée à laquelle ils ne sont plus exigés.
Frais de transaction	Il s'agit de frais indirects qu'un fonds commun de placement verse à une firme de courtage pour exécuter ses commandes d'achat et de vente. Ces frais ne sont pas compris dans le ratio de frais de gestion, mais ils sont soustraits avant que le rendement du fonds soit calculé.
Frais d'opération à court terme	Si vous vendez un fonds dans un certain délai, normalement environ 90 jours, le fonds vous demandera probablement des frais. Le but de ces frais est de décourager les investisseurs d'utiliser les fonds communs de placement afin de réaliser rapidement des bénéfices en prédisant les mouvements du marché, et au cours de ce processus de diminuer la valeur du fonds.
Autres frais	Le fonds peut vous demander des frais si vous voulez transférer des fonds, commencer un régime enregistré, ou ouvrir ou fermer un compte.

Vous protéger contre les fraudes et les escroqueries

Il existe de nombreux types de fraudes et d'escroqueries. Ces fraudes peuvent se produire en ligne, par courriel, au téléphone ou en personne. Les fraudes comme le vol d'identité, les fausses offres d'emploi et les fraudes en matière de placement se passent aussi bien dans les grandes villes que dans les petites municipalités. La plupart des escroqueries ont des caractéristiques communes, mais elles ne sont pas toujours faciles à repérer. Vous devriez toujours être sur vos gardes et vous protéger afin de ne pas être victime et de ne pas perdre l'argent si durement gagné.

Avant d'investir, posez-vous les questions suivantes :

1. Faites-vous affaire avec un conseiller inscrit?

Toute personne qui vend des valeurs mobilières ou qui offre des services de conseil en matière d'investissement ou de placement au Nouveau-Brunswick doit être inscrite auprès de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB), sauf si elle est exemptée de cette exigence. Pour savoir si un conseiller est inscrit, communiquez avec la FCNB au 1 866 933-2222 ou consultez la liste des courtiers et des conseillers inscrits au www.FCNB.ca.

2. Pouvez-vous confirmer la validité de l'investissement auprès d'une source fiable?

Si l'on vous offre une occasion d'investissement non sollicitée, demandez l'avis de votre conseiller financier inscrit, de votre avocat ou de votre comptable, ou encore communiquez avec la FCNB.

3. Si l'on vous promet un rendement garanti, est-il donné par un établissement financier fiable?

Demandez une preuve écrite du rendement garanti, car la valeur d'une garantie est proportionnelle à la fiabilité de la personne ou de l'entreprise qui l'offre.

4. Le risque que vous prenez est-il proportionnel au rendement prévu?

Généralement, le rendement de placements à faible risque est comparable aux taux de CPG offerts par les banques. Si le rendement prévu est plus élevé que ces taux, vous assumez un risque plus élevé. Assurez-vous de bien comprendre le risque que vous courez et d'être en mesure de vous le permettre.

5. La possibilité d'investissement est-elle fondée sur des faits?

Les sources de conseils spéciaux ou d'information privilégiée ont souvent de faux motifs.

6. Comprenez-vous le fonctionnement du placement?

Si vous ne comprenez pas le placement, n'investissez pas.

7. Avez-vous eu le temps de réfléchir à votre décision?

Ne cédez pas aux tactiques de vente agressives comme les offres d'une durée limitée. Ne vous pressez pas pour prendre des décisions d'investissement et ne signez jamais un document que vous n'avez pas lu attentivement.

Saviez-vous?

Les trois approches les plus populaires dont les Néo-Brunswickois sont le plus souvent sollicités :

1. par pourriels
2. par appels non sollicités
3. par un ami, un voisin, un collègue de travail ou un membre de leur famille

Faites toujours vos recherches avant de passer votre argent dans d'autres mains pour faire un placement. Visitez www.FCNB.ca pour vous aider à reconnaître et à éviter une fraude avant que votre argent tombe dans de mauvaises mains.

L'argent et les relations

Votre conjoint – Avant et après le mariage

Vous avez probablement déjà entendu cette phrase : la discussion est essentielle à une relation saine. Que vous sortiez, cohabitiez, soyez conjointe de fait ou mariée avec quelqu'un, la transparence en matière de finances est le meilleur moyen d'éviter les disputes et de travailler ensemble à un avenir plus sécurisant et moins préoccupant.

Quelques conseils en matière d'argent pour une relation saine

- Discutez de votre feuille de route financière avec votre conjoint et demandez-lui d'en créer une lui aussi. En comparant vos notes, vous parviendrez à mieux comprendre les motivations financières de chacun.
- Discutez des dettes, des obligations financières comme la pension alimentaire pour enfants, des placements, des achats et des épargnes de chacun.
- Discutez de vos opinions et comportements au sujet de la gestion des dettes, du crédit, des habitudes de dépenses, des décisions financières et des objectifs financiers. Cela vous aidera à comprendre les valeurs de chacun.
- Ne renoncez pas à vos valeurs personnelles.
- Prenez des décisions en fonction de ce qui est bien pour vous.
- Assurez-vous de discuter d'argent tout au long de votre relation.

Le contrat préuptial ou le contrat d'union de fait – Pourquoi et quand?

Le contrat nuptial ne s'adresse pas qu'aux riches. Les statistiques révèlent que 50 % des mariages finissent par un divorce, de sorte qu'un contrat préuptial peut aider à aplanir les difficultés juridiques qui pourraient survenir et à protéger les actifs pour lesquels vous avez durement travaillé. Vous pourriez penser à un contrat préuptial dans les cas suivants :

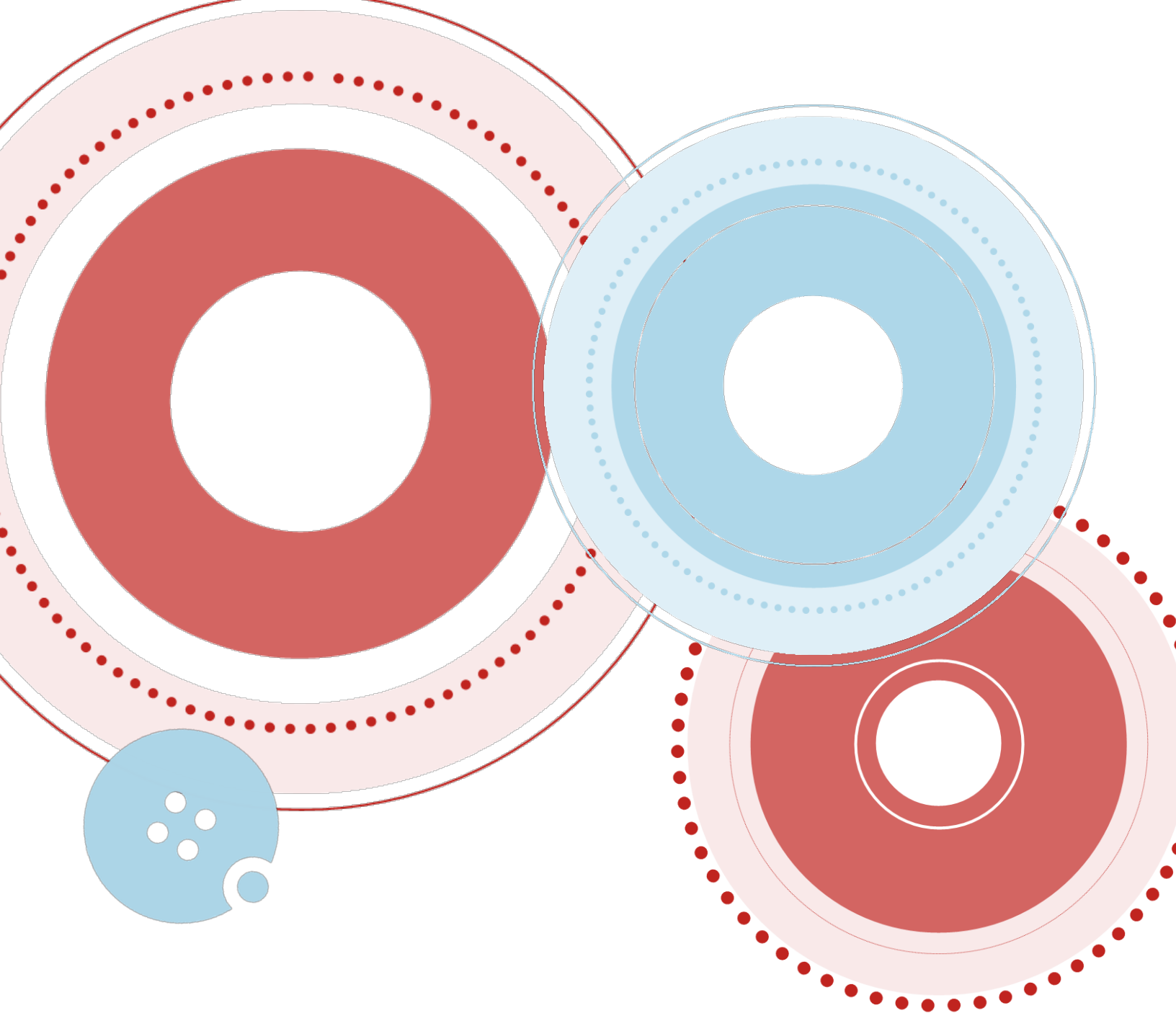
- il y a une possibilité que vous touchiez un héritage un jour;
- vous ou votre conjoint possédez une entreprise;
- votre conjoint verse une pension alimentaire;
- vous avez des enfants d'une relation antérieure et vous voulez vous assurer qu'on prendra soin d'eux;
- vous voulez protéger vos actifs personnels, comme votre maison, vos placements ou un fonds de retraite.

L'union de fait est une relation juridique qui peut s'appliquer à des conjoints non mariés de même sexe ou de sexes différents au Nouveau-Brunswick. Il est très important que vous soyez consciente de cela, car certaines obligations financières et certains droits de propriété s'appliquent automatiquement après un certain nombre d'années d'union de fait avec votre conjoint. Pour plus de renseignements, consultez le site Web du gouvernement du Nouveau Brunswick au www.gnb.ca.

L'assurance vie, les dernières volontés et un testament valide

Il est important de tenir compte de la situation financière que vous laissez derrière vous en cas de décès. Une assurance vie, des dernières volontés et un testament valide sont des éléments qui peuvent avoir de grandes incidences sur votre conjoint et vos êtres chers.

La nécessité de ces éléments dépend grandement de votre situation personnelle – si vous êtes célibataire, mariée, en union de fait et si vous avez ou non des actifs ou des personnes à charge. Pour savoir ce qui est bien pour vous, consultez un professionnel de l'assurance ou du droit.



Vos enfants

En inculquant des compétences en gestion financière à vos enfants dès qu'ils sont jeunes, vous les préparerez à un avenir financier responsable.

Quelques conseils pour élever des enfants soucieux de l'argent

- **Commencez tôt.** De bonnes habitudes acquises tôt dans la vie donnent des résultats formidables une fois que les enfants sont devenus adultes.
- **Soyez un modèle.** Donnez l'exemple afin d'encourager vos enfants à acquérir des compétences en gestion financière. Si vous êtes un modèle de gestion financière responsable devant vos enfants, il est probable qu'ils feront comme vous.
- **Discutez et participez.** Dès que vos enfants commencent à manifester un intérêt pour l'argent, discutez avec eux de sa provenance, de la manière dont on le gagne et de la façon de le dépenser judicieusement. Profitez-en quand vous êtes à l'épicerie, à la banque ou à la station service. Essayez de trouver avec eux des moyens d'économiser à la maison – comment réduire les coûts pour l'énergie et l'eau, planifier des repas selon le budget – ou feuillotez des circulaires avec eux pour repérer les meilleures occasions.
- **Donnez une allocation.** L'allocation permet à vos enfants d'apprendre la valeur de l'argent et l'importance de le gérer.
- **Montrez la différence entre un « désir » et un « besoin ».** Restreignez vos achats de choses frivoles pour vos enfants, comme la malbouffe, des jeux vidéo et autres « désirs ». Limitez ces achats aux occasions spéciales et uniquement s'ils correspondent à vos plans financiers.
- **Enseignez l'épargne à long terme.** Selon l'âge de vos enfants, commencez avec une tirelire ou un compte d'épargne. Encouragez-les à épargner une partie de leur allocation pour acheter des « désirs ». Cela les aidera à acquérir des habitudes d'épargne pour toute la vie.
- **Le premier emploi.** Dès que vos enfants ont atteint un certain âge, parlez-leur de l'emploi à temps partiel comme moyen de gagner de l'argent

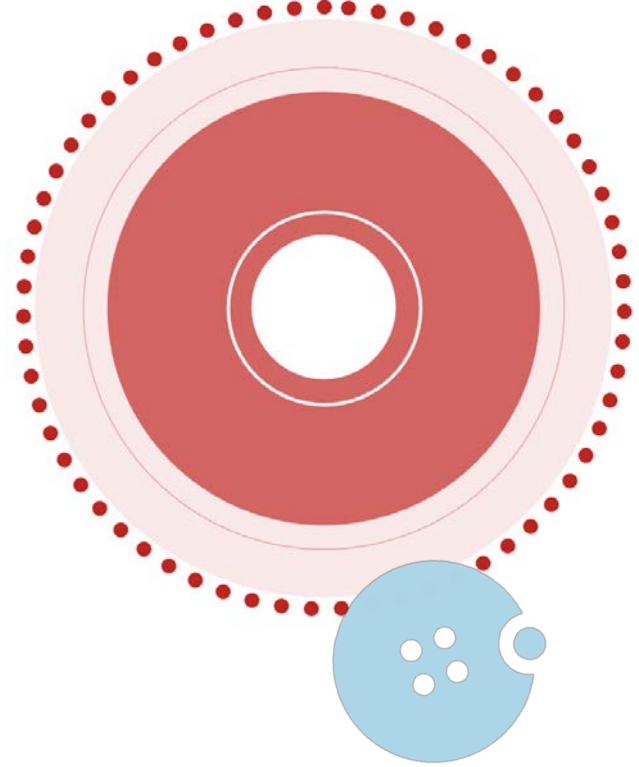
supplémentaire. Un kiosque de limonade, un service de garde d'enfants ou des travaux de jardinage sont d'excellents moyens d'enseigner les concepts de base d'une entreprise.

- **Protégez vos enfants.** N'accablez pas vos enfants avec des problèmes financiers. Il y a des choses dont ils n'ont absolument pas besoin de se soucier. Ne partagez que l'information financière qui convient à leur âge.
- **Obtenez de l'aide.** Vous trouverez des conseils utiles en gestion financière, des activités et du matériel de référence conçus spécialement pour les parents et les jeunes au www.FCNB.ca ou au www.FaitesQueCaCompte.ca.

Connaître les faits : le congé de maternité et la garde d'enfants

Même si vous ne faites que songer à avoir un enfant (votre premier ou un ajout à la famille), il est important de planifier votre situation financière et professionnelle pendant et après la grossesse, et de vous y préparer.

Soyez au courant des modalités du congé de maternité et de la garde d'enfants si vous êtes salariée et, si possible, essayez d'économiser un peu plus d'argent pour cette période de votre vie. Si vous êtes travailleuse autonome, il existe aussi plusieurs prestations maternelles ou parentales offertes par le gouvernement. Pour plus de renseignements, visitez le www.servicecanada.gc.ca ou pour des renseignements de base sur le congé de maternité et la garde d'enfants, visitez le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick au www.gnb.ca.



Le présent document est une adaptation pour le Nouveau-Brunswick par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs avec l'autorisation de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba.

Tous les renseignements contenus dans la présente brochure sont destinés à un usage général et peuvent changer sans préavis. Pour connaître les exigences à jour des REER, des REEE et des autres types de placement, nous vous suggérons de confirmer l'information auprès d'un professionnel des finances.



**COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS**

FCNB.ca

Sans frais (au N.-B. seulement) : 1 866 933-2222 | info@FCNB.ca